

LE PROGRES DU GOLFE

DIRECTEUR: EUDORE COUTURE

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN!

PECHERIES MARITIMES UNE FARCE

Les crédits du service des pêcheries ont été discutés en Chambre mardi dernier—un Mardi-Gras! Cette significative coïncidence cadre bien avec l'attitude du gouvernement provincial vis-à-vis d'une question qui a été agitée sans aucun but d'intérêt public, dont il a fait grand bruit et qui menace de devenir embarrassante.

Depuis environ un quart de siècle, le Ministre de la Colonisation des Mines et des Pêcheries est le chef apparent de ce service, le premier figurant d'une mascarade de piérot; il ne représente pas le côté technique et commercial des pêches, point de vue qui a été totalement ignoré au sein de son entourage. On est convenu de le reconnaître comme un subordonné du Département du Procureur Général et ses fonctions consistent à exécuter les ordres ou les désirs venant de cette source.

La Chambre avait mardi l'aspect d'un théâtre burlesque. L'Honorable J. E. Ferrault, une fois de plus, a réitéré l'esprit badin, le manque de sérieux et l'incompétence que l'on remarque, en visitant son ministère, pour tout ce qui touche les pêcheries maritimes et les choses du bas St-Laurent, en général.

Il a appris (voir les journaux du jour) la province et au monde entier, que la situation de nos pêcheries s'est améliorée au cours de la dernière session. Cette affirmation est digne d'un Mardi-Gras. Nous l'acceptons comme une fantasmagorie, basée sur des chiffres fantastiques.

Nous croyons connaître assez bien ce qui se passe dans les comités de Saguenay, Gaspé et Bonaventure. Les prétentions ministérielles ne peuvent faire disparaître la certitude que notre champ de pêche se dépeuple rapidement et que, pendant la saison 1923, nous avons fait un progrès sensible vers la ruine. Cette situation est alarmante et mériterait, sur le parquet de la Chambre, d'être discutée d'une façon plus sérieuse.

La scène théâtrale avait pour acteurs l'Hon. M. Ferrault et le chef de l'opposition, deux personnages qui n'ont certainement pas l'habitude des eaux salées. Pas un seul député du district n'a élevé la voix dans ce concert. Il faut en conclure que nous ne sommes pas encore arrivés, en matière d'administration de pêcheries, à un degré de ridicule assez prononcé pour justifier et demander des réformes.

Le Québec est la seule province du Dominion qui a accepté la gestion de ses pêcheries maritimes. De ce fait, le gouvernement fédéral est maintenant débarrassé d'une dépense d'environ \$100,000 par an, que le trésor provincial doit supporter. Il y a deux ans, à la suite d'une entente survenue à cet effet l'Honorable M. Ferrault a chanté victoire sans, toutefois, donner aucune raison pour l'expliquer. Cette victoire nous apparaît actuellement sous la forme d'un lourd fardeau une grave maladresse politique commise dans un moment d'aberration. Un tel arrangement n'était possible que dans la province de Québec; on se demande encore comment elle a pu se réaliser sans consulter le parlement.

Il est étrange de constater que l'opposition n'a jamais soulevé la voile qui entoure cette transaction qu'on n'a pas encore recherché les influences, les motifs d'intérêt privé mis en cause à cette occasion. Le transfert des pêcheries maritimes au gouvernement provincial est un arrangement ruineux et illogique. Sans consulter les intérêts de cette industrie, dans un temps de crise, on lui a enlevé une direction expérimentée pour la confier en des mains sans entraînement, à des grands enfants qui s'en servent comme d'un jouet.

L'administration des pêcheries du Québec a grand besoin de réformes. Avant de devenir un organisme utile, un corps possédant le degré d'activité et le niveau intellectuel que l'on observe dans les autres provinces, elle devra être rajointe par du sang nouveau. Suivant l'expression du Dr J. W. Robertson "elle nécessite l'intervention de jeunes gens remplis d'enthousiasme, persuadés qu'il leur incombe de remplir une mission importante et de promouvoir une grande cause."

JACK.

CAMOUFLAGE D'UNE INJUSTICE

Le gouvernement libéral fédéral dont le chef s'appelle William Lyon Mackenzie King et qui n'est maintenu au pouvoir que par la SEULE province de Québec entend-il ne pratiquer sa politique d'économie qu'aux frais et dépens de la population canadienne-française? Nos SOIXANTE-CINQ députés libéraux de Québec vont-ils permettre à une administration dont ils sont les maîtres de perpétrer les plus outrageantes injustices du moment qu'elles seront camouflées en mesures d'économie?

Voici des chiffres et des faits: Il y a, dans le Canada, environ trois millions de citoyens de langue française, tous citoyens canadiens par droit de naissance, constituant donc le TIERS de la population totale du Canada. Or, dans le seul domaine de l'administration fédérale, quelle est la part faite à l'élément canadien-français? La voici, d'après un relevé récent fait dans plusieurs ministères: 8019 fonctionnaires de langue anglaise, 1,520 de langue française!

Voulez-vous les détails? Voulez-vous savoir la différence entre ce que nous avons et ce que nous désirons avoir? Eh bien, voici:

Au ministère de la Justice, il y a 27 Canadiens-français quand ils devraient être 36; aux Finances ils sont 105, ils devraient être 263; à l'Immigration ils sont 12 quand ils devraient être 30; à l'Intérieur ils sont 185 quand ils devraient être 508; aux Douanes ils sont 78, ils devraient être 177; à l'Agriculture ils sont 68, ils devraient être 156; au ministère de Rétablissement Civil des Soldats ils sont 70 quand ils devraient être 271; à la Défense Nationale, ils sont 188 quand ils devraient être 457; et ainsi de suite pour tous les autres!

Il n'y a qu'un seul ministère où l'équité trouve à peu près son compte et c'est au Travaux Publics: 113 canadiens-français quand ils devraient être 115.

Remarquez bien, la situation plus haut rapportée était celle de la période des extravagances. Voyons maintenant le gouvernement en mal d'économie et aux dépens de qui il la pratique.

Le 1 mars on congédiait huit employés de l'Imprimerie Nationale dont SEPT canadiens-français.

Dans le cours de février, le ministère du Commerce remerciait de leurs services neuf jeunes filles dont HUIT canadiennes-françaises. A l'Imprimerie Nationale on a effectué en tout 355 congédiements dont 185 de Canadiens-français.

Et pendant ce temps-là, on fait des nominations permanentes, tous jours à nos dépens.

"La Gazette officielle", écrit Le Droit, nous apprend qu'au cours de la semaine finissant le 23 février 1924, 33 nominations permanentes ont été faites, dont trois de Canadiens-français; le 16 février 50 nominations permanentes, dont 5 de Canadiens-français; le 9 février 58 nominations permanentes, dont 5 de Canadiens-français; et ainsi de suite. La proportion des nominations françaises est presque constamment de neuf à dix pour cent, alors que l'élément canadien-français forme plus d'un quart de la population canadienne et qu'il donne toujours à l'administration les fonctionnaires bilingues dont elle a besoin.

Ainsi on nous fait la portion réduite lorsqu'il s'agit de donner de l'emploi, mais lorsque l'heure du congédiement arrive, nous figurons de 50 à 90 pour cent dans les listes de renvois. Ce système a trop longtemps duré: il doit cesser!

Le même journal nous apprend que les fonctionnaires canadiens-français remerciés de leurs services sont allés en vain frapper à la porte des députés canadiens-français. On leur aurait répondu qu'ils ne pouvaient rien pour eux.

Vraiment! Et l'on croit nous faire avaler sans broncher une pareille couleuvre? Allons donc!

Renversez la situation. Imaginez les Anglais n'ayant pas le nombre de fonctionnaires auquel ils auraient droit et vous verriez si leurs députés ne trouveraient pas le moyen de faire quelque chose pour redresser le grief. Non, la vérité c'est que nos députés sont trop pusillanimes pour dire au gouvernement: "Vous allez cesser cette politique d'ostentation à l'égard des fonctionnaires canadiens-français. Nous avons strictement droit à tant de fonctionnaires, vous allez nous les donner ou bien vous n'aurez pas notre vote. Nous approuvons votre

politique d'économie, nous savons qu'il y a trop de fonctionnaires et que des congédiements s'imposent mais nous ne tolérerons pas que votre politique d'économie ne soit que le camouflage d'une injustice à notre endroit." Voilà ce qu'il faudrait dire et faire? Qui marchera le premier? BAYARD.

LA BOURSE OU LA VIE!

Les progressistes sont bien disposés envers le gouvernement.

(Le Soleil, 5 mars 1924)

"Les progressistes sont prêts à supporter des mesures progressistes chaque fois qu'il en sera présenté à la chambre. Si le gouvernement est prêt à présenter de telles mesures à notre considération, il aura notre appui. Sinon, il aura à en subir les conséquences."

Telles sont les paroles que M. Robert Forke, chef des progressistes, aurait prononcées lors de son premier discours dans le débat sur le budget. En somme, c'était une manière polie de dire au gouvernement: "Vous allez nous donner ce que nous voulons, ou bien, vous allez sortir de la crèche!" Et Le Soleil les trouve bien disposés!

Les libéraux vont-ils préférer donner aux progressistes ce qu'ils demandent plutôt que de se voir privés du picotin? Tout nous fait croire qu'une fois de plus ils lâcheront les cordons de la bourse fédérale plutôt que de sacrifier quelques années de vie sous les brises caressantes du pouvoir.

Nombreux sont les spécialistes et les techniciens qui affirment que le pays est littéralement écrasé sous le fardeau qu'a mis sur ses épaules, déjà endolories, une politique ferroviaire qui ne sera bonne qu'en l'an 2000. Le pays est "overloaded" disent-ils tous à l'unisson. Qu'importe, le gouvernement fera fi de ces opinions et les progressistes auront leur chemin de fer de la Baie d'Hudson s'ils le veulent. Ce n'est pas le gouvernement King qui le leur refusera si ce refus peut lui coûter la défaite en chambre. Les libéraux —on le constate— ne savent plus mourir!

Il est possible, et même probable, qu'ils se maintiendront au pouvoir durant toute la présente session mais ils ne le feront qu'en se pliant aux exigences de l'Ouest, quelles que soient les réclamations des industriels et des manufacturiers de l'Est.

Les affaires sont dans un marasme affreux, l'agriculture périclite; peu importe, se répètent les honorables Mackenzie King et Ernest Lapointe. L'important est d'arrêter les conservateurs dans leur marche vers le pouvoir. Et pour cela, donnons de la corde aux bédouins progressistes et continuons d'appliquer au pays notre politique pour les femmes pâles!

Lâchons la bourse, mais sauons notre peau! JEAN BERTHIER

Nos grands orateurs

Le Journal déplorait ces jours derniers la disparition graduelle de nos orateurs parlementaires. Il faisait cette réflexion la suite de quelques notes sur une conférence remarquable donnée par l'hon. Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des Communes, dont il ne cesse de proclamer bien haut la forte et noble éloquence. "La Chambre des Communes, dit-il, ne possède plus de 'debaters' de l'envergure de Blake, de Cartright, de Laurier et de Lemieux. C'est une perte pour la vie publique." Il est vrai que nos chefs politiques actuels parlent assez bien, mais qui oserait les comparer, et par la profondeur de leurs pensées et par la magie de leur éloquence, à ces grands orateurs que furent Laurier et Lemieux? Les membres de la Chambre ont bien plus rarement qu'autrefois ce régiment de cœur et de l'esprit qu'est un magnifique discours marqué au coin des plus hautes beautés oratoires. Et comme le fait remarquer le "Journal", il est assez original de constater que le seul grand orateur de la Chambre actuelle occupe le fauteuil présidentiel qui l'oblige rester coï!

(Le Droit).

REMIS

Nous recevons trop tard pour publication cette semaine un compte rendu de la dernière mascarade organisée par l'Association Sportive. Nous publierons dans le prochain numéro.

LE RECITAL GRANDJANY

Ceux qui ont assisté au concert que Marcel GrandJany a donné mardi dernier, au Théâtre Populaire de notre ville, garderont de cet éminent artiste français un bien agréable souvenir.

Plutôt jeune, M. GrandJany n'en a pas moins montré une parfaite maîtrise de son instrument et de son art. D'un naturel et d'une sobriété de fort bon goût, M. GrandJany n'a aucune de ces attitudes à effets si chères à certains musiciens qui semblent croire qu'un artiste doit inévitablement terminer les cheveux éparés et le front en sueur, l'exécution d'une pièce d'un peu d'envergure. On est en face d'un artiste complet qui comprend tous les mystères et le charme indéfinissable de la musique. Il se confond avec son instrument qu'il sait faire chanter, rire et pleurer selon les exigences de son âme ou celles de la musique qu'il interprète. Aussi pendant que ses doigts se promènent avec une adresse consommée et une ravissante délicatesse sur les cordes, son attitude reste calme, et c'est à peine si par moment il s'incline vers son instrument pour lui communiquer un mystérieux secret.

La variété des timbres que GrandJany tire de sa harpe tient du prodige.

"Ce sont ainsi que s'exprimait il y a quelques jours un collaborateur du Progrès du Saguenay, les notes de velours des cordes pincées au centre de leur longueur plus sombres dans les basses éclatantes que les notes élevées.

Puis ce sont les notes dorées, obtenues en jouant près du corps sonore; on dirait un essaim d'abeilles faisant un grand bruit d'ailes.

Quel contraste offrent les notes feutrées, notes arrêtées sitôt que pincées. Parfois les notes sont stridentes comme des traits de feu, ou bien elles meurent en long murmure et l'on songe à un vent tiède qui court à la surface d'un étang parmi les nuages et les nénuphars.

Elles sont encore chantantes comme des clarinettes et des flûtes à certains moments, il y a un concert de tous les timbres de l'orgue."

Bref, nous avons assisté à une soirée véritablement délicieuse.

Nos remerciements au fidèle ami de notre petite ville, M. le notaire Bernard Laberge, l'imprésario de GrandJany, de nous avoir fourni l'occasion d'entendre cet artiste dont un compositeur, lauréat de l'Institut de France, n'a pas craint d'écrire: "Marcel GrandJany, c'est la musique même." J. B.

Le taux de l'intérêt

Ses relations avec le prix des obligations

(Service de la Rente, fait par Versailles-Vidricaires-Boulois, limitée) Le dernier bulletin de l'économiste américain Babson nous apporte une longue dissertation sur les variations corrélatives du taux de l'intérêt et du prix des actions et des obligations.

Après avoir établi par des graphiques qu'il est, au cours des vingt-cinq dernières années, les variations du prix de l'argent, et avoir montré comment ces variations influent sur le cours effectif des actions et des obligations, Babson continue:

"Nous signalons ces faits à nos clients et leur rappelons que si, il y a un an, le taux de l'intérêt inclinait à la baisse, les conditions actuelles du marché ne peuvent qu'accentuer cette tendance. Les réserves d'or agissent sur le taux de l'intérêt. Or, déjà considérables au début de l'année, ces réserves se sont encore accrues de \$300,000,000 au cours des douze derniers mois. Elles donnent aujourd'hui au crédit bancaire une telle ampleur que seul un événement de grande importance pourrait le restreindre et déterminer une hausse du prix de l'argent. Bien que les effets de commerce ne rapportent aujourd'hui que 4-4%, les banques en achètent cependant beaucoup plus qu'elles n'en achetaient en 1920, alors que le papier de cette catégorie payait 8 pour cent. Il découle de ceci que le prix d'achat des effets de commerce peut monter longtemps encore sans déterminer un rétrécissement du crédit bancaire et sans provoquer une hausse du taux de l'intérêt."

LETTRE OUVERTE

Manchester, (N. H.), 28 fév. 1924 A Monsieur Athanase David, Secrétaire provincial, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Monsieur, Vous connaissez certainement, par les descriptions que vous avez pu en lire, et par les images qui en ont été mises sous vos yeux, la belle série de sculptures sur bois exécutées par un amateur montréalais. J'emploie ici le mot "amateur" uniquement parce que l'auteur de ces beaux travaux ne s'est jamais donné comme un artiste de profession. Son oeuvre ferait honneur cependant au plus habile artisan de métier; et peut-être même atteste-t-elle la vérité de cette parole de Maurice Barrès: "L'amateur est supérieur au professionnel, parce qu'il a l'esprit libre." Je le crois sincèrement pour ma part. En tout cas vous avez trop de goût pour n'avoir pas été frappé du mérite de ces sculptures, dont la variété de dessin, la finesse du rendu, la souplesse de l'exécution, ont quelque chose d'extraordinaire. Et si j'ajoute que cela a été fait, non par le moyen des divers instruments que l'ouillage moderne met à la disposition des sculpteurs, mais au canif—tout comme la coupe de bois que Mistral a chantée, —vous en apprécierez mieux la perfection.

Me permettez-vous, monsieur, d'exprimer un souhait au sujet de cette collection? Le gouvernement de la Province de Québec devrait l'acquérir pour en orner tel ou tel des édifices publics consacrés au culte des Beaux-Arts. Elle deviendrait ainsi accessible à tous; elle échapperait aux contingences de l'événement. Parmi les dangers qui la menacent, il y a celui de la voir émigrer aux États-Unis. Déjà de riches américains lui ont fait les yeux doux. Laissez-vous partir pour l'étranger une oeuvre unique, accomplie par l'un des nôtres, avec une maîtrise, une entente du métier, une patience dignes des vieux âges alors que "l'homme-machine" n'avait pas encore remplacé le lent et sûr et intelligent travail de la main par la fabrication en série, et que le toc, le simili et le plâtrage n'avaient pas fait leur apparition, au grand dam de la beauté et de l'art véritables? Votre attitude et tous vos actes, depuis que vous occupez le poste de Secrétaire-Provincial, me portent au contraire à penser que le souhait que je viens de formuler s'accorde, non-seulement avec l'esprit de sérieux encouragement aux Beaux-Arts, par lequel se signale votre administration, mais encore avec votre secret désir. Il me semble impossible qu'après avoir entendu parler de cette oeuvre, et en avoir vu des reproductions par la gravure, vous n'ayez pas tout de suite conçu le projet de l'acheter au nom du gouvernement, de la mettre ainsi à Fabri de tout hasard et d'en faire bénéficier tout le pays. Soyez assuré, monsieur, qu'en le réalisant vous répondrez aux vœux légitimes de tous ceux qu'intéresse le progrès de l'art chez nous et qui savent de quelle importance il est pour l'avenir d'un peuple, d'en inspirer le culte, en entourant ses manifestations du plus haut respect. C'est ainsi que se fondent les impérissables civilisations.

Veillez agréer, monsieur, l'hommage de mes sentiments très distingués.

HENRI D'ARLES, Officier d'Académie, Membre de la Corporation des Publicistes Chrétiens, de Paris, et du Syndicat des Ecrivains Français, Docteur-Lettres, Lauréat de l'Académie Française.

Quelques conseils pratiques

Pour le malade, une propreté irréprochable est réclamée

La propreté, toujours si nécessaire, est encore plus impérieusement réclamée pour le malade et autour de lui. Les draps, les couvertures de son lit, les taies d'oreiller doivent être fréquemment changés; sa chambre bien entretenue et souvent aérée. Quant à ce qui concerne sa toilette, on peut prendre conseil du médecin, mais la propreté lui sera plus salutaire que nuisible.

Lorsqu'on donne à boire au malade, on fait bien de préserver à l'aide d'une serviette ses vêtements et ses draps. On lui épargne ainsi le malaise de se sentir mouiller ou la fatigue d'un changement de linge inutile, puisqu'il n'a été nécessaire que par un défaut de précaution.

Tous les objets qui servent au malade—cuillères, tasses, verres, etc.—doivent recevoir de fréquents et scrupuleux lavages. Les médicaments employés doivent être rangés en bon ordre, pour éviter toute confusion, toute erreur.

La propreté dans la cuisine

Il faut enseigner, quelquefois encore, que pour faire de bonne cuisine, les casseroles doivent être bien nettoyées, chaque fois qu'on s'en est servi. De cette façon, le goût du plat précédent ne se communique pas au plat suivant. Nous voudrions aussi inculquer aux cuisinières l'habitude de prendre le sel

Production du beurre et du fromage en 1923

Valeur totale estimée: \$29,510,236.00

Québec, 21 février 1924.— Le Bureau des Statistiques de Québec communique aujourd'hui à ses correspondants et à la presse une estimation préliminaire de la production du beurre et du fromage dans les fabriques, pendant l'année 1923.

Si l'on compare les chiffres de 1922 avec ceux de 1923, l'on constate qu'au cours de cette dernière année le nombre de beurrieres a diminué de 7 puisque de 739 qu'il était en 1922, il est aujourd'hui de 732; celui des fromageries a diminué de 90, puisqu'il était de 700 comparé à 610 aujourd'hui; celui des fabriques combinées a augmenté de 16, étant donné qu'il était de 307 en 1922, comparé à 323 maintenant.

Le nombre total de fabriques qu'il y avait en 1922, est baissé à 1,671 en 1923, soit une diminution globale de 81 fabriques.

Les principales caractéristiques de la production du beurre et du fromage peuvent se résumer ainsi: en 1923, la valeur de la production du beurre et du fromage a excédé celle de 1922 de \$3,430,658; le nombre de vaches qui ont alimenté les fabriques en 1922 était de 641,821 comparé à 673,215 en 1923, soit une augmentation de 31,394 vaches; en 1922, l'on avait fabriqué 57,258,470 lbs de beurre comparées à 60,179,616 lbs en 1923, soit une augmentation de 2,921,146.

En 1922, l'on avait fabriqué 38,923,778 lbs de fromage comparées à 46,770,556 en 1923, soit une augmentation de 7,846,778 lbs. Le prix moyen du beurre en 1922 était de 3.49 comparé à 3.44 en 1923 soit une légère diminution de .005; d'autre part, le fromage, qui s'était vendu en 1922, en moyenne .155 est monté en 1923 à .187, soit une augmentation de .032.

Les chiffres ci-dessus sont provisoires, parce que basés sur des rapports transmis au commencement de février par les inspecteurs de beurrieres et fromageries. Le résultat final de la production du beurre et du fromage, dans les fabriques, sera connu plus tard et publié dans l'Annuaire Statistique, mais il ne saurait varier du résultat donné ci-dessus de plus de 2 à 5 p. c.

A remarquer que depuis 1920, le résultat de 1923 est le meilleur qui ait été obtenu, puisque, en 1921, la production du beurre et du fromage n'avait rapporté que \$26,850,392 et en 1922, un peu moins, soit \$26,089,578, quand celui de l'année 1923 donne ci-dessus est de \$29,510,236. La diminution du nombre de fabriques correspond à une augmentation de production et de vente à un prix plus élevé, à cause du groupement des petites fabriques, rendu possible, dans une foule de municipalités, par l'amélioration de la voirie.

MISSANCES A RIMOUSKI

Le 3 mars, Marie-Gisèle-Fabienne, enfant de Ludger Beauchemin, agt d'ass., et d'Aimée Coulombe.—P. et m., Joseph Coulombe et Phélie St-Laurent.

Le 3, Jean-Léonard-Marius, enfant d'Alphonse Duchêne, march. de bois, et d'Edwidge Ross.—P. et m., Elzéar Gagné et Jeanne Duchêne.

Le 3, Marie-Blanche-Anita, enfant de Jos-Arthur Raymond, menuisier, et d'Yvonne Côté.—P. et m., François St-Pierre et Alexina Gagnon.

Le 4, Marie-Yvette-Georgianne, enfant de Joseph-Louis Rousseau, menuisier, et de Marie-Alice Vaillancourt.—P. et m., Jos-Auguste Vaillancourt et Georgianne Dubé.

Le 5, Virginie-Pineau, veuve de Jean-Bte Ouellet, décédée le 2 à l'âge de 71 ans.

Le 1 mars, Charlemagne Proulx, veuf d'Adèle Sainclair, décédé le 28 février à l'âge de 89 ans.

Le 2, Virginie-Pineau, veuve de Jean-Bte Ouellet, décédée le 2 à l'âge de 71 ans.

Le 1 mars, Charlemagne Proulx, veuf d'Adèle Sainclair, décédé le 28 février à l'âge de 89 ans.

Le 2, Virginie-Pineau, veuve de Jean-Bte Ouellet, décédée le 2 à l'âge de 71 ans.

Le 1 mars, Charlemagne Proulx, veuf d'Adèle Sainclair, décédé le 28 février à l'âge de 89 ans.

la farine, etc., au moyen de cuillères de bois et non avec la main.

La cuisine, vous le savez, est une des pièces de la maison où le bon ordre doit être maintenu par des rangements incessants.

La vaisselle, après chaque repas sera lavée et la cuisine remise en état avant le coucher. Quand la cuisine est nette, le lendemain matin au lever, toutes les autres besognes s'exécutent plus facilement.

Tout le monde ne sait pas, avouons-le, laver convenablement la vaisselle. D'abord, il faut apprêter les assiettes en piles, les débarrasser de tous débris, disposer toutes choses pour rendre l'opération plus facile et plus rapide.

On commence toujours par les verres. Tous les objets doivent être rincés; on change l'eau fréquemment. On essie l'argenterie tout de suite après le rinçage.

Les enfants en bas-âge

Il faut laisser se développer la vie chez les jeunes enfants; je veux dire qu'il faut laisser pousser vigoureusement le petit corps. Mais, cela n'empêche pas de réprimer avec douceur, fermeté et tendresse, les défauts qui pointent.

On les débarbouillera et on leur donnera des bains fréquemment. On les vêtira proprement chaque jour, puis on les laissera se rouler, se traîner à leur aise, courir, jouer, afin qu'ils prennent ainsi l'exercice nécessaire.

Les enfants doivent être habillés très simplement. De cette façon, on ne les tourmente pas en leur criant toute la journée: "Prenez garde de vous salir, de vous déchirer!" Sans doute, il est bon de leur enseigner dès le bas âge le soin et la propreté—j'insiste même beaucoup sur la nécessité de leur enseigner la propreté la plus rigoureuse dans tous ses détails, celle du corps comme celle des vêtements—mais on pourrait comprendre aussi que dans l'ardeur des jeux, il leur est difficile de penser sans cesse à ménager leurs habits.

Les mères ont une tendance à bourrer l'enfant de friandises; même en petite quantité, les sucreries, les gâteaux, les crèmes ne sont pas à recommander pour eux. Il est bon aussi de veiller à ce que les enfants ne dépassent jamais les limites de leur appétit, de proscrire de leur nourriture ce qui est excitant ou échauffant. Ces petits estomacs ne s'arrangent ni des épices, ni du thé, ni du café, ni de la viande. Le laitage, les oeufs, les légumes leur valent bien mieux.

Une chose très importante encore, c'est de ne jamais coucher un enfant sans s'assurer qu'il a les pieds secs et chauds.

On doit aussi le faire dormir de bonne heure et longtemps.

Dès la plus petite enfance, on réprimera chez l'enfant toute velléité de cruauté envers les animaux, on lui insufflera la pitié que son âge ne connaît pas.

L'enfant doit parler avec politesse et douceur. La mère ne doit pas souffrir qu'il prenne jamais un ton impérieux avec qui que ce soit. Elle est bien forcée de réprimer parfois mais elle saura le faire sans colère et sans impatience. Elle sera indulgente pour les étourderies, seulement sévère pour les fautes et la méchanceté. L'enfant convaincu de sa justice et de sa bonté sera plus facile à élever.

—Le Journal d'Agriculture.

SEMPULTURES A RIMOUSKI

Le 1 mars, Charlemagne Proulx, veuf d'Adèle Sainclair, décédé le 28 février à l'âge de 89 ans.

Le 2, Virginie-Pineau, veuve de Jean-Bte Ouellet, décédée le 2 à l'âge de 71 ans.

Le 3, Marie-Blanche-Anita, enfant de Jos-Arthur Raymond, menuisier, et d'Yvonne Côté.—P. et m., François St-Pierre et Alexina Gagnon.

Le 4, Marie-Yvette-Georgianne, enfant de Joseph-Louis Rousseau, menuisier, et de Marie-Alice Vaillancourt.—P. et m., Jos-Auguste Vaillancourt et Georgianne Dubé.

Le 5, Virginie-Pineau, veuve de Jean-Bte Ouellet, décédée le 2 à l'âge de 71 ans.

Le 1 mars, Charlemagne Proulx, veuf d'Adèle Sainclair, décédé le 28 février à l'âge de 89 ans.

Le 2, Virginie-Pineau, veuve de Jean-Bte Ouellet, décédée le 2 à l'âge de 71 ans.

Le 3, Marie-Blanche-Anita, enfant de Jos-Arthur Raymond, menuisier, et d'Yvonne Côté.—P. et m., François St-Pierre et Alexina Gagnon.

Le 4, Marie-Yvette-Georgianne, enfant de Joseph-Louis Rousseau, menuisier, et de Marie-Alice Vaillancourt.—P. et m., Jos-Auguste Vaillancourt et Georgianne Dubé.

Le 5, Virginie-Pineau, veuve de Jean-Bte Ouellet, décédée le 2 à l'âge de 71 ans.

Statistiques fédérales

Ottawa, 20 février 1924. Le Bureau Fédéral de la Statistique a publié son rapport annuel sur la valeur des exploitations agricoles pour l'année 1923, comprenant une estimation (1) de la valeur des terres en exploitation; (2) des salaires et gages de la main-d'œuvre agricole; (3) de la valeur du bétail et (4) de la laine.

Valeurs moyennes des terres en exploitation

La valeur moyenne des terres occupées au Canada, défrichées ou non, comprenant les maisons d'habitation et les bâtiments d'exploitation, s'établit à \$37 l'acre, au lieu de \$40 en 1922 et 1921. Par provinces, la Colombie Britannique est en tête avec une valeur de \$100. Les autres provinces donnent les valeurs suivantes par acre: Ontario, \$64; Québec, \$56; Ile du Prince-Edouard, \$51; Nouveau-Brunswick, \$32; Nouvelle-Ecosse, \$31; Manitoba, \$28; Saskatchewan, \$24 et Alberta, \$2. En 1923, la valeur moyenne des vergers, plantations fruitières dans les régions où se cultivent les fruits est comme suit: Nouvelle-Ecosse, \$122; comparativement à \$93 en 1922; Ontario, \$127 pour 1922 et 1923; Colombie Britannique, \$320 pour 1922 et 1923. Salaires moyens de la main-d'œuvre agricole.

Dans l'ensemble, les salaires de la main-d'œuvre agricole ont été en 1923 un peu plus élevés qu'en 1922. Pour le Canada, les salaires des ouvriers agricoles pendant la saison d'été de 1923, pension comprise, ont été pour hommes \$61 au lieu de \$59 en 1922, pour femmes \$39, comme en 1922. La pension, qui a la même valeur qu'en 1922, est estimée à \$21 par mois pour les hommes et \$17 pour les femmes. Quant aux serviteurs engagés à l'année leurs salaires, comprenant la pension, sont estimés pour les hommes à \$611 en 1923, comparativement à \$594 en 1922, et pour les femmes à \$422 comparativement à \$418 en 1922. La valeur de la pension de l'année est portée à \$239 au lieu de \$235 en 1922 pour les hommes, et à \$191 en 1922 et 1923 pour les femmes. Par provinces, les moyennes de salaires pour hommes et pour femmes ont été les suivantes pendant la saison d'été, les chiffres correspondants de 1922 étant donnés entre parenthèses: Ile du Prince-Edouard, \$43 et \$28 (\$40 et \$27); Nouvelle-Ecosse, \$56 et \$32 (\$55 et \$29); Ontario, \$59 et \$39 (\$57 et \$37); Manitoba, \$62 et \$42 (\$63 et \$43); Saskatchewan, \$65 et \$44 (\$64 et \$46); Alberta, \$70 et \$48 (\$64 et \$45); Colombie Britannique, \$76 et \$53 (\$75 et \$54).

Valeur du bétail et de la laine

La moyenne des chevaux et des bêtes à cornes accusent aussi une diminution sur l'année précédente, la baisse étant particulièrement sensible dans les provinces des prairies. Des moutons sont restés à peu près au même niveau qu'en 1922, et il y a eu une légère avance dans le prix de la laine. La valeur moyenne du porc a baissé dans toutes les provinces. La valeur moyenne des chevaux d'un an a été de \$31 au lieu de \$34 en 1922; celles des chevaux d'un à trois ans \$66 au lieu de \$70; et chevaux de trois ans ou plus, \$103 au lieu de \$111. La valeur moyenne des bêtes à cornes de moins d'un an a été de \$11, la même qu'en 1922; de plus d'un an et de moins de trois ans, \$24 au lieu de \$25; de trois ans ou plus, \$36 au lieu de \$38. Dans l'ensemble la valeur moyenne par tête de bétail au Canada en 1922 a été comme suit, les chiffres correspondants de 1922 suivante entre parenthèses: chevaux, \$63 (\$72); vaches laitières, \$47 (\$48); autres bêtes à cornes, \$26 (\$26); toutes bêtes à cornes, \$34 (\$35); moutons, \$8 (\$8); porcs, \$12 (\$15). La moyenne de la valeur d'un porc de 100 livres est de \$8 au lieu de \$10.

La laine non lavée a rapporté une moyenne de 20 cents la livre et la laine lavée 28 cents, les prix de 1922 étant respectivement de 17 et 24 cents.

En appliquant ces valeurs moyennes par tête de bétail aux chiffres du dénombrement fait en juin dernier, il est possible de calculer approximativement la valeur de tout le bétail sur les exploitations agricoles du Canada en 1923, comparativement à 1922, ce qui donne les totaux suivants, ceux de 1922 étant donnés entre parenthèses: Chevaux, \$223,154,000 (\$264,043,000); vaches laitières, \$173,015,000 (\$179,141,000); autres bêtes à cornes, \$143,458,000 (\$156,441,000); toutes bêtes à cornes, \$316,473,000 (\$335,582,000); moutons, \$21,321,000 (\$24,962,000); porcs, \$52,312,000 (\$57,300,000). La valeur globale de tous gros animaux de ferme en 1923 est de \$613,260,000, comparativement à \$681,887,000 en 1922, \$765,964,000 en 1921 et \$1,046,717,000 en 1920.

Valeur des animaux de basse-cour

La valeur moyenne de la volaille, par tête, accuse une diminution sur 1922. Ainsi, pour le Canada la valeur moyenne par tête, pour chaque espèce est comme suit, les chiffres correspondants de 1922 suivant entre parenthèses: Dindes \$2.12 (\$3); oies \$2 (\$2.28); ca-

nards \$1.02 (\$1.17); autres volailles 78 cents (\$1.17). Ces valeurs moyennes multipliées par les nombres approximatifs compilés d'après les rapports de juin dernier donnent les valeurs totales suivantes pour toute la volaille sur les fermes du Canada, les chiffres de 1922 entre parenthèses: Dindes \$4,459,100 (\$4,822,800); oies \$1,919,300 (\$2,161,300); canards \$1,004,200 (\$1,118,300); autres volailles \$32,397,700 (\$33,092,900). La valeur des animaux de basse-cour de toute description est de \$39,840,300 en 1923, comparativement à \$41,195,300 en 1922.

Les engrais chimiques

Ce que signifie l'analyse garantie (Par Jos. Ferland, inspecteur des Engrais Chimiques, Québec).

L'article 4 de la Loi des Engrais Chimiques exige que tous les engrais chimiques soient vendus avec une indication de l'analyse garantie. Cette analyse doit être déterminée pour le vendeur ou le manufacturier par d'autres chimistes que ceux qui sont nommés sous l'empire de la Loi des Engrais Chimiques pour son application. Elle doit être indiquée sur des étiquettes attachées à chaque sac, ou encore imprimée sur les sacs mêmes.

Quand un engrais chimique est délivré à un cultivateur, l'analyse garantie doit lui fournir des renseignements explicites sur la richesse actuelle contenue dans cet engrais, sous les formes suivantes: Azote soluble dans l'eau; azote total; acide phosphorique assimilable; acide phosphorique total; potasse soluble dans l'eau.

Il est entendu cependant que tous les engrais chimiques ne contiennent pas chacun de ces trois éléments de fertilité, ce qui fait que l'analyse garantie de chaque sorte d'engrais variera quant l'indication des différents éléments de fertilité. Dans le phosphate Thomas par exemple, qui ne contient que de l'acide phosphorique, l'analyse garantie ne pourra pas faire mention d'azote ni de potasse.

Le même principe s'applique aussi à la forme sous laquelle les différents éléments de fertilité, pris individuellement, se trouvent présents dans l'engrais. Dans le cas du phosphate Thomas, provenant des aciéries à fourneaux ouverts, il n'y a à peu près pas d'acide phosphorique soluble d'après la méthode de Wagner. En autant que les méthodes officielles sont concernées, on doit donc dire que cet engrais ne contient pas d'acide phosphorique immédiatement assimilable. Il en résulte que le vendeur peut garantir seulement la quantité totale d'acidité phosphorique qu'il contient.

D'un autre côté, le phosphate Thomas du procédé Bessemer indique un haut pourcentage d'acide phosphorique assimilable d'après la même méthode. Dans ce cas, le vendeur indiquera dans l'analyse garantie le pourcentage assimilable phosphorique aussi bien que le pourcentage total.

D'une manière générale, ceci indiquera au cultivateur le procédé de fabrication du phosphate Thomas qui lui est offert, et son assimilabilité relative immédiate quand il sera appliqué au sol.

Les cultivateurs devraient lire attentivement les renseignements donnés sur les étiquettes ou, suivant le cas, imprimés sur les sacs quand un engrais chimique leur est livré, et alors considérer les détails de l'analyse garantie, suivant les indications qu'ils portent.

Si le vendeur a omis de mentionner l'un ou l'autre des éléments de fertilité, l'acide phosphorique assimilable ou, dans le cas de l'azote, l'azote soluble dans l'eau, le cultivateur saura que cet engrais ne contient pratiquement rien des éléments non indiqués dans l'analyse. Il pourra alors voir si l'agent lui a de quelque manière fausement représenté l'engrais chimique quand le marché a été conclu.

Dans ces dernières années, il y a eu dans la Province de Québec des discussions assez importantes au sujet des différents Phosphates Thomas offerts en vente. Ces discussions ont porté sur des considérations plus ou moins académiques dans lesquelles nous ne nous proposons pas de nous engager. Nous voulons simplement, dans ce court article, donner aux cultivateurs une méthode pratique de déterminer la valeur relative des différents marques de ces engrais, basée sur leur acidité phosphorique immédiatement assimilable.

(Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, 13 février 1924).

PARCELLES DE POMMES DE TERRE DE SEMENCE

(Notes des fermes expérimentales) Dans bien des localités où l'on produit des semences de pomme de terre, les planteurs cultivent aujourd'hui leur semence par parcelles séparées. On emploie maintenant un système de plantation relativement nouveau; c'est le système d'unité de tubercule; il consiste à planter par séries séparées, ou "unités" tous les fragments ou "semences" coupés dans un même

tubercule.

On fait d'abord un triage des tubercules et l'on choisit ceux qui sont uniformes de type et de grosseur; on emploie les tubercules pesant de 5 à 8 onces, qui ne portent pas de symptômes visibles de maladie. La parcelle employée devra être bien isolée des autres champs de pommes de terre. Lorsqu'elle est prête à être plantée on y porte les tubercules et on les coupe au fur et à mesure. Les fragments de chaque tubercule sont plantés à la suite des uns des autres, en séries et on laisse de courts espacements entre les différentes séries. On peut aussi se servir de piquets pour séparer les tubercules les uns des autres, mais la majorité des producteurs qui pratiquent ce système préfèrent un vide équivalant à un "piéd manquant".

Dès que les plantes ont environ huit pouces de hauteur, on les examine avec précaution et lorsque l'on trouve dans une série une ou plusieurs plantes atteintes de la mosaïque, de l'enroulement des feuilles ou de toute autre maladie portée par la semence, on arrache toute la série de ce tubercule. Il faut avoir bien soin de ne pas en laisser un seul pied. On répète cet examen des parcelles deux ou trois fois pendant la saison et on supprime toutes les pauvres plantes.

Cette plantation de tubercules en série en vaut amplement la peine pour les producteurs qui ont une bonne espèce de pomme de terre et qui désirent la conserver saine, sans maladie. Voici quelques avantages de ce système de plantation par comparaison au système habituel: tous les plants venant d'un tubercule affecté sont ensemble et peuvent être facilement arrachés. En rentrant chaque série séparément on peut faire une sélection basée sur le type et le rendement. Enfin cette suppression de toute la série, lorsqu'une des plantes de la série présente un symptôme de maladie, réduit au minimum la propagation d'une

maladie. Beaucoup des planteurs suivent ce système dans d'autres parties du continent. Il a été trouvé bien supérieur aux anciens systèmes de plantation car il permet d'enlever plus facilement la mosaïque, l'enroulement des feuilles et les autres maladies de la dégénérescence. Il y a beaucoup d'espèces de variétés gros rendement que l'on devrait planter au moins pendant une ou deux années en "séries" afin de pouvoir supprimer les maladies de la dégénérescence, pour que la semence puisse être certifiée.

Tout planteur désirant cultiver sa semence de cette façon est prié de s'adresser au laboratoire fédéral de pathologie végétale le plus proche qui lui fournira les renseignements voulus.

J. V. HOCKEY, Pathologiste

FOIN! FOIN! FOIN! 150 chars de foin, nil, nil et trèfle et foin à bestiaux. A partir de \$10.50 jusqu'à \$13 la tonne de 2000 lbs. Au point de chargement. Le fret est d'environ \$4, pour les points à Rivière-du-Loup—et au delà jusqu'à Matane de \$5, environ. Ceci avec le permis du Département de l'Agriculture. Si vous n'avez pas de permis, écrivez-moi et je vous en procurerai un. Dépêchez-vous. L'avantage est limité au 1er avril. J'ai expédié environ 100 chars de foin dans vos environs et avec une satisfaction prononcée. N'oubliez pas les services que je vous ai rendus par mes publications au mois d'octobre dernier. Le foin est au même prix, et même, en certains endroits, meilleur marché que l'automne dernier. Ecrivez-moi avant d'acheter ailleurs.

ARTHUR S.-COMEAU, Commerçant de foin, St-Hyacinthe, Qué.

Il vaut son prix

"Nous en avons de meilleur marché, Madame, mais vous trouverez, je crois, que le Thé 'KING COLE' vaut son prix." Voilà ce qu'un bon épicière répondait à la question récente d'une cliente. L'épicière est là non seulement pour servir le public, mais encore pour le bien servir.

Le bon marché d'un thé peut bien plaire à la bourse, mais en fin de compte c'est la qualité qui l'emporte dans la balance. L'épicière dont il est question ci-haut est un des nombreux marchands qui boivent chez eux du Thé 'KING COLE'; c'est pourquoi, voulant donner satisfaction à sa cliente, a-t-il pu lui dire en toute sincérité: "Il en vaut le prix."

"Vous en aimerez le goût!"



Le Gouvernement Approuve la POUDRE-A-PÂTE "PURITAS"

Sur au-delà de 150 différentes Poudres-à-Pâte examinées par le département de la Santé Publique— que seules furent trouvées absolument saines, hygiéniques, à base de phosphate pur et contenant pas d'alun. La Poudre-à-Pâte Puritas est une des quatre. Cette poudre, lancée du genre fabriquée dans la Province de Québec, est aussi efficace qu'elle est pure et saine. Une cuillerée rase suffit quand la recette indique une cuillerée—à moins d'indications contraires. Donc, c'est une poudre économique à employer. Votre marchand vend les produits Puritas—tous faits à Québec—et tous sont emballés avec des coupons donnant droit à des primes de valeur.

Le Gouvernement Approuve la POUDRE-A-PÂTE "PURITAS" Sur au-delà de 150 différentes Poudres-à-Pâte examinées par le département de la Santé Publique— que seules furent trouvées absolument saines, hygiéniques, à base de phosphate pur et contenant pas d'alun. La Poudre-à-Pâte Puritas est une des quatre. Cette poudre, lancée du genre fabriquée dans la Province de Québec, est aussi efficace qu'elle est pure et saine. Une cuillerée rase suffit quand la recette indique une cuillerée—à moins d'indications contraires. Donc, c'est une poudre économique à employer. Votre marchand vend les produits Puritas—tous faits à Québec—et tous sont emballés avec des coupons donnant droit à des primes de valeur.

Le Gouvernement Approuve la POUDRE-A-PÂTE "PURITAS" Sur au-delà de 150 différentes Poudres-à-Pâte examinées par le département de la Santé Publique— que seules furent trouvées absolument saines, hygiéniques, à base de phosphate pur et contenant pas d'alun. La Poudre-à-Pâte Puritas est une des quatre. Cette poudre, lancée du genre fabriquée dans la Province de Québec, est aussi efficace qu'elle est pure et saine. Une cuillerée rase suffit quand la recette indique une cuillerée—à moins d'indications contraires. Donc, c'est une poudre économique à employer. Votre marchand vend les produits Puritas—tous faits à Québec—et tous sont emballés avec des coupons donnant droit à des primes de valeur.

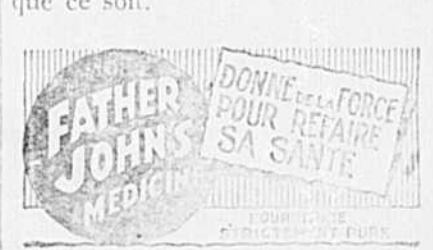
Le Gouvernement Approuve la POUDRE-A-PÂTE "PURITAS" Sur au-delà de 150 différentes Poudres-à-Pâte examinées par le département de la Santé Publique— que seules furent trouvées absolument saines, hygiéniques, à base de phosphate pur et contenant pas d'alun. La Poudre-à-Pâte Puritas est une des quatre. Cette poudre, lancée du genre fabriquée dans la Province de Québec, est aussi efficace qu'elle est pure et saine. Une cuillerée rase suffit quand la recette indique une cuillerée—à moins d'indications contraires. Donc, c'est une poudre économique à employer. Votre marchand vend les produits Puritas—tous faits à Québec—et tous sont emballés avec des coupons donnant droit à des primes de valeur.

Le Gouvernement Approuve la POUDRE-A-PÂTE "PURITAS" Sur au-delà de 150 différentes Poudres-à-Pâte examinées par le département de la Santé Publique— que seules furent trouvées absolument saines, hygiéniques, à base de phosphate pur et contenant pas d'alun. La Poudre-à-Pâte Puritas est une des quatre. Cette poudre, lancée du genre fabriquée dans la Province de Québec, est aussi efficace qu'elle est pure et saine. Une cuillerée rase suffit quand la recette indique une cuillerée—à moins d'indications contraires. Donc, c'est une poudre économique à employer. Votre marchand vend les produits Puritas—tous faits à Québec—et tous sont emballés avec des coupons donnant droit à des primes de valeur.

Comment la nature reconstruit les chairs

Le procédé de la nature dans la reconstitution d'un organisme faible et épuisé, dans la production de chairs nouvelles pour les personnes qui sont maigres et en dessous du poids normal consiste à prendre dans la nourriture absorbée certains éléments appropriés qui, par le procédé merveilleux connu sous le nom de métabolisme, sont convertis en tissus et en chairs véritables. Une certaine portion de cette nourriture, devient aussi de l'énergie et de la vigueur corporelles.

Quand vous prenez Father John's Médecine pour faire des chairs nouvelles, vous suivez exactement le même procédé. Ce remède alimentaire à l'ancienne mode contient de l'huile de foie de morue et d'autres éléments dont la nature se sert dans la reconstitution des chairs et de la force, et ces éléments sont préparés de telle sorte qu'ils peuvent être assimilés facilement même par l'organisme des personnes faibles et épuisées. Vous savez que vous agissez en toute sécurité en prenant Father John's Médecine à n'importe quel membre de la famille parce qu'il est garanti exempt d'alcool et de drogues dangereuses sous quelque forme que ce soit.



À VENDRE Fromagerie à vendre en parfait ordre et à de bonnes conditions. S'adresser à: M. EMILE BANVILLE, Godbout, Côte Nord.

Province de Québec, District de Rimouski, No 9154, COUR SUPÉRIEURE.

Pierre Langis, marchand du village de St-Benoît Joseph Labre d'Amqui, district de Rimouski, Demandeur, vs Joseph Levesque, fils William cultivateur, autrefois du village de St. Benoît Joseph Labre d'Amqui maintenant de la paroisse de St-Octave de Métis, Défendeur, & Hector Bhéret, maçon, autrefois du village de St. Benoît Joseph Labre d'Amqui, maintenant de lieux inconnus et Félix Ouellet, journaliste du dit village de St. Benoît Joseph Labre d'Amqui, et François Thibault, propriétaire de moulin du même lieu de St. Benoît Joseph Labre d'Amqui, dit district, et la Corporation du village de St-Benoît Joseph Labre d'Amqui, dans le comté de Matapédia, district de Rimouski, Mis-en-cause, Il est ordonné au mis-en-cause Hector Bhéret de comparaître dans le mois.

Bureau du Protonotaire, Rimouski, le 1er mars, 1924. E. Auguste Côté, P. C. S.

Mmes Gatou et Jessop, Procureurs du demandeur.

Le Dr J.-G. LANDRY, chirurgien-dentiste, vient s'établir à Rimouski. Il a fait l'acquisition de la propriété Heppel, coin des avenues de la cathédrale et de l'évêché, où il tiendra son bureau, à la fin de mars.

VOTRE PATRONAGE EST SOLICITE.

BUREAUX A LOUER.—Cette maison étant très spacieuse et située dans le meilleur centre des affaires, plusieurs pièces sont à louer. S'adresser à M. FORTUNAT MARCHETERRE, Rimouski.

GRATIS! Pour quelques jours Il est un livre pratique, contenant des conseils pour toutes les circonstances de la vie. Imprimé sur papier de luxe et contenant de jolies gravures.

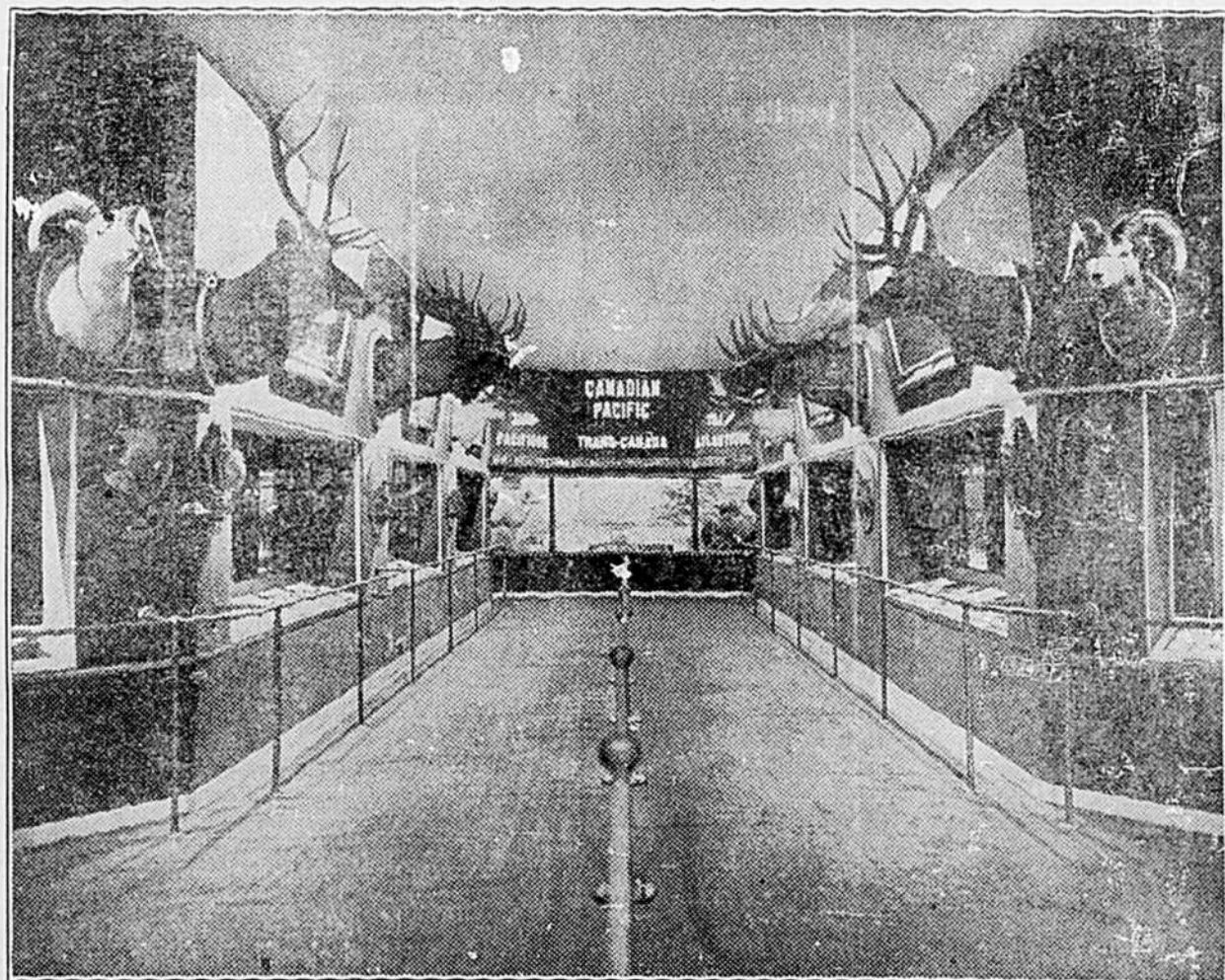
LE LIVRE D'OR —de la femme et de la jeune fille

devenir se trouver entre les mains de toutes les femmes et jeunes filles. Envoyez de suite le coupon ci-dessous. Si vous avez des amis, montrez-leur cette offre et envoyez ensemble votre nom et adresse dans la même enveloppe. N'oubliez pas qu'il n'y a rien à payer. Ecrivez donc tout de suite. N'attendez pas.

COMPAGNIE CANADIENNE COSMOS 339 Ave. Viger—MONTREAL

Veillez m'envoyer un exemplaire du Livre d'Or, gratis et sans frais.

Nom: Adresse: Key:



L'EXPOSITION CANADIENNE A PARIS

La photographie reproduite ici nous montre le stand du Pacifique Canadien à l'exposition canadienne tenue à Paris du 8 novembre au 8 décembre derniers et qui fut le rendez-vous de centaines de milliers de visiteurs, non seulement de la capitale, mais encore de toutes les parties de la France. Cette exposition, qui avait été installée dans l'Orangerie aux Jardins des Tuileries, était destinée à être le couronnement de la mémorable randonnée du train exposition canadien, effectuée au cours de l'été et de l'automne derniers à travers la France et la Belgique. Pendant ce voyage qui dura trois mois, les camions-automobiles renfermant les produits du sol et de l'industrie du Canada, furent ouverts dans 38 villes et furent visités par plus de 2,000,000 de personnes.

La Compagnie du Pacifique Canadien possédait dans le convoi l'un des stands qui attirèrent le plus particulièrement l'attention des visiteurs, et elle n'épargna rien à Paris pour présenter au public de la grande cité française un pavillon de tout premier ordre, où le bon goût était incontestablement la note dominante. Des spécimens de la faune canadienne, des dioramas mécaniques d'une perfection remarquable, des agrandissements photographiques représentant les plus belles scènes sur le réseau de la Compagnie, des vues sur verre artistiquement colorées, composaient les principales attractions de ce stand, qui lors de l'inauguration officielle, fut attentivement examiné par M. Raymond Poincaré, les maréchaux Foch et Joffre, le sénateur Beaubien, Sir Lomer Gouin et plusieurs autres personnalités réunies à l'Orangerie pour la cérémonie d'ouverture. Toute une série de superbes plaquettes réalisées en français et abondamment illustrées, furent distribuées au public à qui elles étaient libéralement distribuées, tous les renseignements sur les diverses activités du Pacifique Canadien, de même que sur le Canada, ses beautés pittoresques et ses nombreuses ressources. L'exposition canadienne en France a fait à notre pays une propagande excellente et qui ne manquera certainement pas de porter ses fruits dans un avenir rapproché.



La "Farine Regal" est la farine sans égale

Des milliers de ménagères proclament la perfection de la Farine Regal, fine, riche, uniforme, dont on fait des crêpes délicieuses et toujours fort appréciées.

En vente partout en sacs de 7-14-24 1/2 et 98 lbs., et en barils de 98 et 196 lbs.

ST. LAWRENCE FLOUR MILLS COMPANY, LIMITED MONTREAL

Farine Regal

NOUVEAU DENTISTE A RIMOUSKI

Le Dr J.-G. LANDRY, chirurgien-dentiste, vient s'établir à Rimouski. Il a fait l'acquisition de la propriété Heppel, coin des avenues de la cathédrale et de l'évêché, où il tiendra son bureau, à la fin de mars.

VOTRE PATRONAGE EST SOLICITE.

BUREAUX A LOUER.—Cette maison étant très spacieuse et située dans le meilleur centre des affaires, plusieurs pièces sont à louer. S'adresser à M. FORTUNAT MARCHETERRE, Rimouski.

GRATIS! Pour quelques jours

Il est un livre pratique, contenant des conseils pour toutes les circonstances de la vie. Imprimé sur papier de luxe et contenant de jolies gravures.

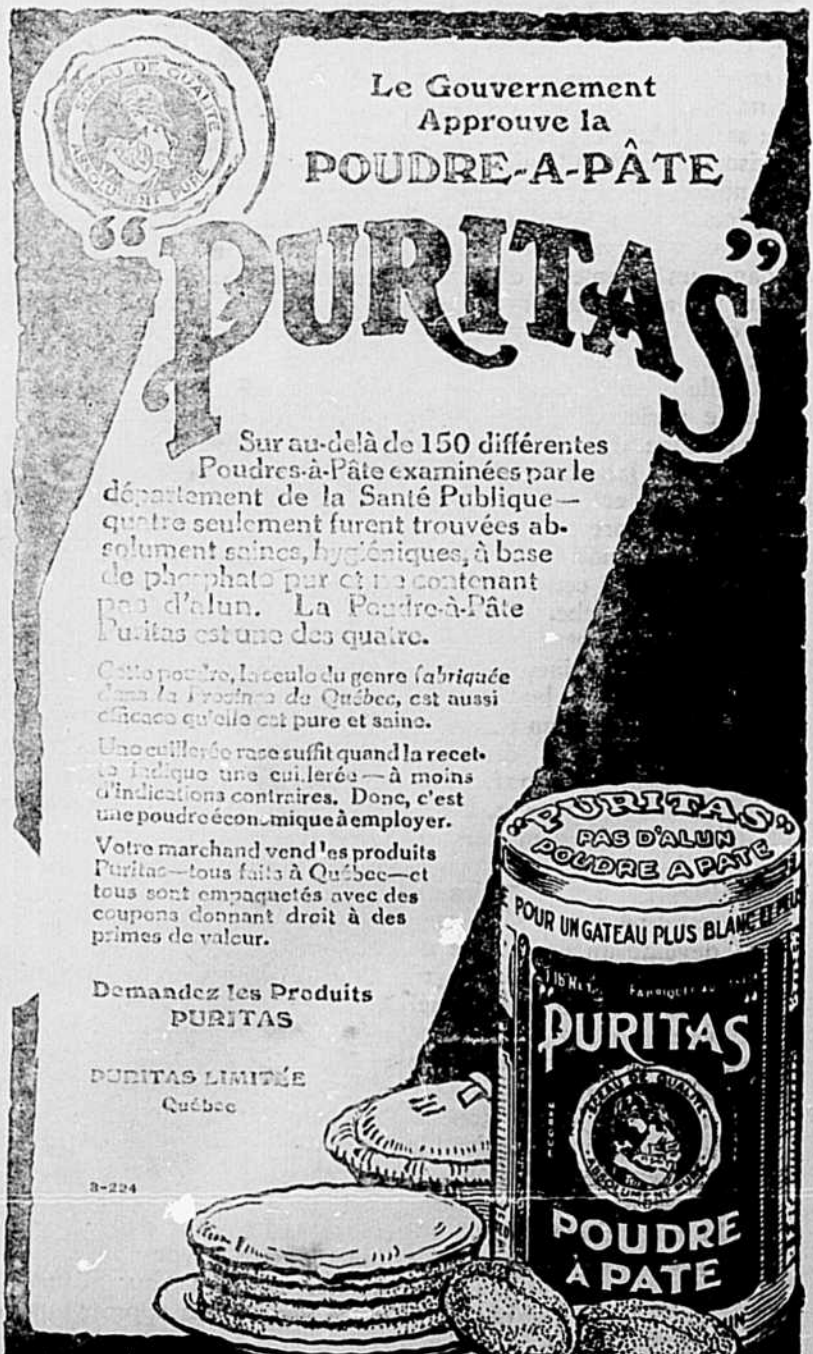
LE LIVRE D'OR —de la femme et de la jeune fille

devenir se trouver entre les mains de toutes les femmes et jeunes filles. Envoyez de suite le coupon ci-dessous. Si vous avez des amis, montrez-leur cette offre et envoyez ensemble votre nom et adresse dans la même enveloppe. N'oubliez pas qu'il n'y a rien à payer. Ecrivez donc tout de suite. N'attendez pas.

COMPAGNIE CANADIENNE COSMOS 339 Ave. Viger—MONTREAL

Veillez m'envoyer un exemplaire du Livre d'Or, gratis et sans frais.

Nom: Adresse: Key:



LA VIE DU CHEVAL

"20 BONNES PRISES DU PAYS"

Médailles d'or de l'Exposition Provinciale Québec 1923

Remède très en vogue dans Québec et Ontario contre la Toux, Bronchite, Gourme et Souffle

Détruit la vermine—excellent pour l'urine

L'efficacité et la bonne réputation de ce remède me procurent l'occasion de vous solliciter à en faire l'essai.

20 prises, selon la direction, donneront de l'appétit et sûrement une vigueur nouvelle à votre cheval. Il est en effet bien reconnu par les meilleurs vétérinaires, que "LA VIE DU CHEVAL" les 20 bonnes prises du pays, rend les chevaux vigoureux, leur donne beau poil en purifiant ainsi leur sang.

Je conseille fortement à tous mes clients et amateurs de chevaux de ne pas manquer de se procurer ce remède, et le conseille spécialement aux "jobbers" pour qu'ils en donnent à leurs chevaux qui ont eu de rudes travaux à faire durant l'hiver.

Vous pouvez vous procurer ce fameux remède en vous adressant au

Dr J.-L. CANUEL

MEDECIN-VETERINAIRE

MONT-JOLI.

Agence de Voyages

Arthur LAWSSON
Pointe-au-Père

Passages par navire à vapeur pour l'Europe

Billets émis pour toutes les Lignes Transatlantiques. Ports d'embarquement: Montréal, Québec, Halifax, St-John, New-York, Pte-au-Père.

Votre patronage respectueusement sollicité.

AVIS

J.-A. Canuel, horloger-bijoutier, de Rimouski, informe le public qu'il est maintenant installé à son compte, dans la maison de Dame Vve Odilon Brodique, à l'Est de la Cathédrale.

SALE DE COUTURE

Mlle G. LEPAGE

Je suis heureux d'informer les dames et demoiselles que j'ai ouvert une salle de couture chez M. Ferdinand Lepage.

Je serai en état de remplir les commandes promptement et sollicite votre encouragement.

Mlle G. LEPAGE.

A VENDRE

Plusieurs maisons dans Mont-Joli à louer, à vendre, ou échanger, bonne condition.

Jean NORMAND,
Mont-Joli.

AU PUBLIC

Nous désirons faire part que nous sommes en position de réparer les batteries d'automobiles. Nous sommes aussi agents des pneus FIRESTONE.

Garage LAVOIE
Rimouski-Quai.

WRIGLEYS

Après chaque repas

De toutes les friandises que vous pouvez acheter, c'est celle qui durera le plus longtemps; en outre, elle aide la digestion, elle nettoie la bouche et les dents.

La Gomme Wrigley procure du plaisir et est avantageuse.

Cachetée dans une enveloppe hygiénique



VOYAGE TRANSCONTINENTAL

Dans un pays immense comme le nôtre le confort des passagers doit être pris en considération lorsqu'il s'agit d'un voyage transcontinental. La distance de Montréal à Vancouver par le Chemin de Fer National est de 2,397.5 milles—un voyage d'un peu plus de quatre jours constamment sur le train.—Dans les conditions de transport moderne ce voyage à bord du "Continental Limité" peut être envisagé avec plaisir. Rien n'a été oublié pour y rendre la vie confortable: les wagons-lits modernisés sont aménagés de grandes cabines qui vous assurent des nuits pleines de repos, les wagons-panorama sont abondamment pourvus de revues populaires et de livres choisis, les wagons-réfectoire fournissent un service à nul autre pareil. "Le Continental Limité" part de Montréal à 10.00 p.m. tous les jours en route pour Ottawa, North Bay, Cochrane, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton et Vancouver. De Québec le raccordement se fait soit à Montréal par "Le Montréal" partant de la Gare du Palais à 1.20 p.m. Dim. exc. (4.45 p.m. Dim. seul) ou à Cochrane par "Le Transcontinental" qui laisse la Gare du Palais à 6.15 p.m. les lundi, mercredi et vendredi. A Winnipeg le raccordement se fait pour tous les centres importants de l'Ouest du Canada. Pour plus amples renseignements prière de s'adresser au Bureau de la Ville, 10 rue Ste-Anne Québec, ou n'importe lequel des agents du Chemin de Fer National du Canada.

HOMMES DEMANDES

Hommes demandés partout pour la vente de nos poudres. Conditions pour animaux. Bon salaire; s'adresser par lettre à: George Gunner, 355 D'Aiguillon Québec

Elle cuit toujours de la même façon



Farine Quaker

FABRIQUEE PAR The Quaker Oats Company

Sur chaque sac apparaît le Petit Bonhomme Quaker

Notre farine Ivoire

Deuxième qualité faite aussi entièrement de blé du Manitoba. Excellente pour les boulangers ainsi que pour ceux qui veulent une forte production de pain.

Produits des minoteries Quaker, Peterborough et Saskatoon.

Farine Quaker

Toujours la même, toujours la meilleure

Chaque sac de farine Quaker est garanti donner satisfaction absolue.

Nourriture Schumacher

La nourriture proportionnée pour bestiaux.

Ful-O-Pep

La nourriture scientifique pour volailles.

Distributeurs : P.-E. D'Anjou & Fils, Rimouski. J.-B. Renaud & Cie, Mont-Joli.

Le Bon Vieux

PEG TOP 5

Toujours le Meilleur
Jamais égalé depuis 40 ans

"PURITAS"

A LA PAGE II

du bulletin 360 publié par le département du Revenu de l'Intérieur, on voit que sur 150 différentes sortes de poudres-à-pâte, l'analyse du département de la Santé Publique n'en montra que quatre absolument saines, hygiéniques, à base de phosphate pur et ne contenant pas d'alun—et mentionne la poudre Puritas comme une des quatre, et la seule fabriquée dans la Province de Québec. Vous avez meilleure chance avec vos gâteaux en employant la

Poudre-à-Pâte "PURITAS"



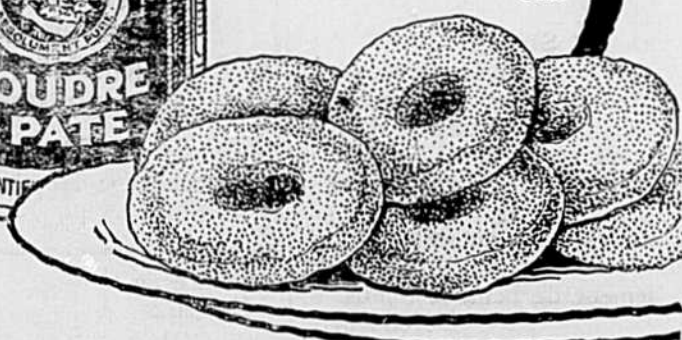
Une cuillerée rase suffit quand la recette indique une cuillerée, à moins d'indications contraires.

La Puritas est d'un emploi économique.

Demandez-la et essayez aussi les autres produits Puritas—Lessive—Gelée de Table, etc.—tous de qualité supérieure.

Les coupons avec chaque article donnent droit à des primes de valeur.

PURITAS LIMITÉE
Québec



PACIFIQUE CANADIEN

Service insurpassable entre Québec et Montréal

DÉPARTS DE QUÉBEC, (Gare du Palais)

9.00 a. m. dim. exc. (Montréal Gare Viger 3.15 p. m.)
1.30 p. m. Quotidien (Montréal Gare Windsor 6.30 p. m.)
4.40 p. m. dim. exc. (Montréal Gare Viger 9.40 p. m.)
11.55 p. m. Quotidien (Montréal Gare Viger 6.50 a. m.)
et (Montréal Gare Windsor 7.20 a. m.)

ARRIVES A QUÉBEC (Gare du Palais)

7.00 a. m. Quotidien (De Montréal Gare Windsor 11.30 p. m.)
(et de Gare Viger 11.55 p. m.)
2.00 p. m. Quotidien (De Montréal Gare Windsor) 9.00 a. m.
3.40 p. m. dim exc. (de Montréal Gare Viger 9.45 a. m.)
8.30 p. m. dim seul (de Montréal Gare Viger 2.30 p. m.)
10.00 p. m. dim exc. (de Montréal Gare Viger 5.00 p. m.)

Renseignements supplémentaires sur demande aux bureaux des billets: 30 rue St-Jean, tel: 93. Château Frontenac, tel: 1840. Gare du Palais, tel: 663.

C.-A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs.
Représentant toutes les lignes de navigation océanique.

Carrosserie d'express à plateforme avec cab fermé pour le confort, messagerie, matériel de gros et livraison générale.

Carrosserie à panneau sur chassis d'une tonne pour livraison de colis, de la viande, pour la boulangerie, la quincaillerie et l'épicerie.

Carrosserie de ferme pour toutes fins: transport de récoltes, produits, du foin, du fumier, etc.

Carrosserie à plateforme, ridelle s'élevant. Modèle général pour camionnage, messagerie, marchand de gros, marchand de bois et entrepreneurs.

Carrosserie régulière d'autobus pour le transport général des voyageurs et des scolaires.

Carrosserie à bascule en acier "Anthony" incassable du bascule à chariot, sortie de derrière s'ajustant pour le transport du charbon, du matériel de construction et d'entrepreneurs, pour fins municipales, transport des véhicules, etc.

Carrosserie d'express avec dalle pour usages variés, transport des articles d'épicerie et de pharmacie, des fruits, des produits variés.

Carrosserie à panneau pour chassis ordinaires. Pour livraison, légumes, boulangers, pâtisseries, épiciers, et fleuristes.

Carrosserie suburbaine pour le transport des passagers sur la ferme, pouvant être transformée en carrosserie à marchandises et d'express.

Employé pour tout genre de transport

La variété d'accommodation du Ford est vraiment étonnante.

En ce qui concerne le transport des voyageurs, le Ford s'est acquis une popularité sans pareille. Pour le transport des marchandises le camion Ford d'une tonne a obtenu un succès incomparable, et on le voit aujourd'hui en usage dans tous les genres d'affaires.

Il en est résulté un variété de carrosseries dont quelques-unes sont illustrées ci-contre.

Cette facilité d'adaptation et l'économie réelle de son opération ont porté les deux tiers des établissements de commerce du Canada à choisir le Ford.

Voyez n'importe quel vendeur autorisé de Ford

AUTOS - CAMIONS TRACTEURS

Ford

A VENDRE

Belle propriété à vendre; magasin et résidence, 3 hangars et garage, grande écurie; aqueduc, électricité, fournaise.

Terrain de 1 arpent par 2 1/4 arpents de profondeur, grand jardin. Situé sur le bord du fleuve et dans le centre du village.

S'adresser à R. S. Talbot, Rivière Blanche, Co Matane.

A VENDRE

Cheval trotteur garanti pour faire n'importe lequel ouvrage pour un prompt acheteur. S'adresser à JOS-ALEXIS ROUSSEAU, Rimouski (ou à son fils Oscar).

NOUVELLE POLICE D'ASSURANCE

La Mutual Life Assurance Company of Canada a non-seulement augmenté sa cédule de dividendes pour cette année; mais elle émet actuellement une nouvelle police mentionnant les prêts, valeurs de rachat et de non-déchéance, au bout de deux ans, au lieu de trois ans comme auparavant. Cette Compagnie a aussi réduit les taux pour les polices sans profit. Toute correspondance strictement confidentielle. On demande un Gérant pour le district, et des Agents locaux. S'adresser: pour Agence ou taux:

G. W. KNIGHT, Organisateur d'Agences, 305 Bâtisse McGill, Montréal.

La Bière CHAMPLAIN est délicieuse

CARTES D'AFFAIRES

Avocats
R. E. ASSELIN, L.L.L.
— AVOCAT —
RUE DE LA STATION - RIMOUSKI

SASSEVILLE & GAGNON
AVOCATS.—Avenue de la Cathédrale, Rimouski.—Téléphone 102.—Eliasz Sasseville, L.L.L.—P.-Emile Gagnon, L.L.L.

GARON & JESSOP

— AVOCATS —
Bureaux voisins de chez M. Adolphe Rioux, marchand-commissionnaire
RUE DE LA STATION
A. P. Garon, C. R. J. J. Jessop, L.L.B.

Ferrault Casgrain, L.L.L. Amicé Caron, L.L.L.

CASGRAIN & CARON

AVOCATS - BARRISTERS
Hon. Ang. TESSIER, C. R.
Conseil
Bureau: Edifice de la Banque Nationale RIMOUSKI, P. Q.

LAVOIE & CHASSE

Avocats
Bureau: Edifice L. P. Martin
Rue de la Station
J. B. Lavoie L. L. L.
Alphonse Chasse L. L. L.

GERARD SIMARD, L.L.L.

— AVOCAT —
AVENUE DE LA CATHEDRALE, RIMOUSKI.

Notaires

L. de G. BELZILE, L.L.B.,
NOTAIRE, Edifice de la Banque Nationale, Avenue de la Cathédrale, Rimouski.

Eudore Couture Donat Demers
Couture & Demers

— NOTAIRES —
Rue de l'Évêché
Rimouski.

Médecins

DOCTEUR Z. VEZINA
DES HOPITAUX DE PARIS
Yeux - Nez - Gorge
Oreilles
165 Rue Lafontaine.
RIVIERE-DU-LOUP.

Les Docteurs Coote

Spécialistes
Yeux, Oreilles, Nez, Gorge.
13, rue Ste-Anne, Québec.
Dr F. T. Coote Consultations:
Dr P. Coote 2 à 5 p.m. et sur entente.

Dr E. SIMARD

ex-chirurgien de l'Hôtel-Dieu, St-Basile, N.-B.
Spécialité: chirurgie

— Ave de l'Évêché, Rimouski. —
DR. L. T. LAVOIE
Chirurgien Dentiste
B. P. 127. RIMOUSKI

Heures de bureau: 9 h. a. m. à 6 h. p. m.
PIERRE LEVESQUE
— ARCHITECTE —
Architecte des nouveaux édifices du Séminaire de Rimouski.
Bureaux: 115 St-Jean, Québec.

OSCAR BEAULÉ
ARCHITECTE A.A.P.Q.
21 rue d'Aiguillon - Québec
Ancien bureau René P. LeMay

CAMILLE ROSS

Comptable-Vérificateur
Auditions municipales et commerciales. — Organisation de systèmes de comptabilité appropriés à tous genres d'affaires. — Collection de comptes — Fait également le commerce et bois.
RIMOUSKI, P. Q.

Dr J. A. PINAULT, L.D.S.

Chirurgien-Dentiste
Professeur à l'Université de Montréal.
SATISFACTION GARANTIE
2602 Ste-Catherine EST,
Tell. Lass. 2709 - MONTREAL.

Dr. J. M. GUEVIN

Médecin Vétérinaire
Téléphone 110, Rimouski.
Toutes les maladies chez les animaux sont traitées avec le plus grand soin par les procédés les plus récents.

R. ERNESTE LEFAIVRE

L. I. C.; C. G. A.
Successor de
LEFAIVRE & GAGNON
SYNDIC AUTORISÉ
AUDITEUR & LIQUIDATEUR
DE FAILLITES
147, Cote de la Montagne
QUEBEC. (Edifice Bossé)
Représentant pour le district:
CAMILLE ROSS - RIMOUSKI, P.

ANNA MAHY

Concert à Rimouski le 18 mars

Madame Anna Mahy-Bouliane l'excellente soprano coloratura belge, donnera, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, un grand concert au Théâtre Populaire en notre ville le 18 mars courant.

Voici quelques notes sur la carrière artistique de Madame Anna Mahy et quelques extraits d'appréciations de journaux et revues musicales.

Anna Mahy, née à Bruxelles Belgique, fut professeur de piano et de solfège, Mme Marie E. Vermeers, 1er prix du Conservatoire de Bruxelles, et compléta ses études vocales sous la direction du grand Maître Henri Séguin, baryton de l'Opéra de Paris, du Théâtre Royal de la Monnaie de Bruxelles, et professeur de chant au Conservatoire de Liège.

Soliste deux saisons consécutives (1912-1913) au Grand Kursaal d'Ostende sous la direction artistique de Léon Rinskoff, elle fut admise à la Monnaie au printemps de 1914. La guerre survenue en août déranga les projets artistiques de cette excellente artiste.

Notes Locales

M. et Madame Adélar Pineau, de Montréal, autrefois de Rimouski, sont venus cette semaine en notre ville pour assister aux funérailles de Madame Ve Jean-Bte Ouellet, née Virginie Pineau, tante de M. Pineau.

La défunte, qui était âgée de 71 ans, a été inhumée mercredi dernier au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

—Mademoiselle Marcelle Bélanger est de retour d'une promenade à Québec, où elle était invitée de ses cousines, Mesdemoiselles Bernier, Avenue Cartier.

—Madame Thomas Pineault, modiste, est de retour de Montréal; elle a visité les modes du printemps et fait l'acquisition d'un chic assortiment.

—Madame J.-C. Taché a reçu mercredi soir 27 février, en Château-Frontenac, à Québec, un honneur de sa petite-fille, mademoiselle Simone Mercier, de Montréal, une des débutantes de la saison.

L'orchestre exécuta un très joli programme pendant que les assistants se livraient à cœur joie au plaisir des vieilles danses canadiennes d'autrefois, tout comme dans le bon vieux temps.

Le coup d'oeil était des plus charmants. Cette réception eut lieu dans le "palm-room" du Château.

Madame J.-C. Taché recevait ses invités avec mademoiselle Simone Mercier, ainsi que madame Alexandre Taché, madame L.-N. Lemieux et madame Etienne Taché.

Mademoiselle Simone Mercier était très élégante dans une toilette de satin blanc, recouverte d'une tunique de perles blanches.

Les invités à cette brillante réunion étaient: Mesdemoiselles Jeanne Pelletier, M. Belleau, Gabrielle Rémy, Germaine D'Auteuil, Thérèse D'Auteuil, Marthe LaFerrière, Madeleine LaFerrière, Rachel Cimon, Marie Garneau, Germaine Casgrain, Marthe de Varennes, Marguerite Aléon, Madeleine LaRue, Louise LaRue, Yolande Hudon, Germaine Fortier, Germaine Taché, A. de LaBruère, Charlotte Langlois, M.-L. Duquet, A. Potvin, Marcelle Samson, Marguerite Emard, Myrtha Turcot, E. Vauteux, (Beauceville), Jeanne Caron, Irène Patry, Juliette Taschereau, Germaine Casgrain, Simone Roy, Germaine Roy, Claire Tellier, Marie-Paule Morisset, Suzanne Bisailon, Camille DeGuise, G. Letendre, (Rimouski), M. F. Belzile (Rimouski), M. Lapointe, Kathleen Donohue, M. Louise Belley, Gabrielle Dion, Rita LaRue, Blanche Belley, Aléon et Gabrielle Fiset (Rimouski), Rita Taché, Esther et Marielle Taché, Thérèse Legendre, E. Mercier (Châteauguay), Jeanne Baillargeon, B. Belley, Gabrielle Grandbois, Madeleine Grandbois, E. Richard, Madeleine Dupont, Marguerite Delage, Marie Lemieux, C. Amyot (Rimouski), Marguerite Audet, Marcelle Paradis, Béatrice Chauveau, Françoise DeVarennes, M. Mignault, Marguerite Pelletier, Jeanne Pelletier, M. Pouliot, Catherine Lavigneur, mesdemoiselles Chassé.

Messieurs: Raymond D'Auteuil, André Cimon, Emile Beauvais, Adolphe Dussault, J. Caouette, Albert Tanguay, Emile Delage, P. Décaury, Jos Normand, Ulric Tessier, Paul Belleau, Thomas Belley, Guy Baillargeon, Paul Dion, Mathieu Samson, J. Samson, Gustave Vallérand, Pierre DeVarennes Laval Fortier, M. Dussault, Jean Hudon, Fortier, G. Hudon A. Bourbeau, St-Georges Morisset, Jos. Roy, A. LaRue, Robert Taschereau, Gerard Lacroix, Louis Rousseau, Jean Tellier, A. Turcot Etienne Taché, André Turcot, E. Jobin, R. Aléon, Jean Antel, L. de G. Champoux, Marcel Langlois, G. Labelle, Paul Lemieux, Langevin Cimon, Rodolphe LaFerrière, J. Rémy, Paul Taché, Paul Bélanger, P. Taché, G. Legendre, L.

Morin, J.-Achille Jolicoeur, G. Gilbert, A. Murphy, Charles Chauveau, M. Migneault, René Painchaud, P. Pelletier, Paul Rousseau, Paul Painchaud, André Simard, Thomas Hamel, Guy de St-Victor, A. Murphy, R. Samson, Maurice Lavigneur. (Communiqué).

Service anniversaire

Vendredi, le 14 mars, à 8h.30 sera chanté à la cathédrale le service anniversaire de feu Dame Emma St-Laurent, épouse de feu Chs. A. St-Pierre.—Parents et amis sont priés d'y assister.

Funérailles de Mme L. N. Roy

Ce matin ont eu lieu, à la cathédrale, les funérailles de Madame Marie-Laura Goulet, épouse de M. Louis-N. Roy, voyageur de commerce, de cette ville.

Le deuil était conduit par le mari de la défunte, son fils Jules, élève du Séminaire, ses frères, Philippe, inspecteur d'écoles, Rosario, cultivateur de St-Gervais, et M.-J. E. Gingras, inspecteur d'écoles de St-Gervais, son beau-frère.

La regrettable-défunte était la Soeur de la Révérende Mère Ste-Catherine des Ursulines de Rimouski, fondatrice du futur couvent de Gaspé. Madame Roy a supporté avec grande résignation une très longue et implacable maladie; elle était âgée de 46 ans. Elle laisse, outre son mari, six enfants; son vieux père, M. France Goulet, de St-Gervais lui survit également.

Son service a été très imposant; l'église était remplie de fidèles venus pour rendre un dernier témoignage d'estime à la défunte par leurs prières. La levée du corps a été faite par M. le chan. roy, curé de la cathédrale.

Les élèves du Séminaire y assistaient et le chant s'est fait sous sa direction.

Les porteurs du corps étaient MM. Thomas Pineau, J.-C. Legaré, Adélar Heppell et Adolphe Bernier.

Mesdames S. Vachon, Thomas Pineau, J.-C. Legaré et Jos. Lachance, portaient les coins du drap mortuaire.

Nous prions M. Roy et la famille d'agréer nos sincères condoléances.

OFFRANDES DE MESSES (Madame S. Picard, St-Pierre; M. et Mmes J. E. Gosselin, St-Gervais; D. Paré, Rimouski; Th. Pineau, Ad. Heppell; Elie Pilon; Adolphe Bernier; Geo. Marois; Omer Bouchard; S. Vachon; J.-A. Lachance; J.-C. Legaré; L.-N. Bélanger; M. Camille Bérubé; Mme Séraphin Vachon.)

BOUQUETS SPIRITUELS Les Ursulines de Rimouski; Les SS. de la Charité; Chanoine P. Charron, Supérieur du Séminaire, R. Fortin, Directeur; Hôpital St-Joseph; Petites pensionnaires des Ursulines.

M. et Mmes A. Langlois, Rimouski; Zénon Bouillon; Léon Dumont; Ph. Roy; S. Morrissette; J.-A. Couillard; Jos Lamontagne; Louis Amiot; Albert Michaud; Michel Michaud; F. Thibault; C. A. Couillard; E. Marois; Irénée Gauvin; Omer Bernier; Emile Alain; J.-A. Sirois, Sacré-Coeur; Solfrid Morais, St-François; Jos Mignault; J.-E. Gauvin, St-Fabien; Mme E.-A. LeBoutillier; Mme Maurice Truchon, Dr L.-F. Lepage; Charles D'Anjou, Shérif; Raoul Deschênes.

MESSAGES M. Jules Bélanger, Québec; Bernard Bernier et Achille Lamarre, St-Valier.

Le C.N.R. se prépare pour le printemps

M. W. J. Black, gérant européen du service de colonisation du Chemin de fer national du Canada, mande de Londres que le plan d'immigration du réseau national rencontre là-bas beaucoup de faveur et incitera un grand nombre d'immigrants à venir s'établir en Canada au printemps.

C'est en vue de ce trafic considérable qui coïncidera avec l'ouverture de la navigation que le Chemin de fer national du Canada met actuellement ses wagons en ordre. Tous les wagons de colons dont on peut disposer sans nuire au présent trafic sont envoyés aux ateliers de réparations où ils sont remis à neuf et, dans certains cas, remodelés.

Aux ateliers de Moncton quatre de ces wagons sont actuellement convertis en wagons-buffets de seconde classe. Ce genre de wagon qui a été mis en service par le réseau national au temps de la moisson est très populaire. Il comprend un buffet qui s'étend sur la longueur presque totale du wagon et une cuisine. Un personnel de cinq hommes sert aux voyageurs des repas chauds ou froids.

Ep plus de ces wagons-buffets le réseau mettra en service des wagons de colons possédant aussi un buffet. Cette innovation date de quelques semaines et plait beaucoup. Elle a pour but d'obliger

les voyageurs de seconde qui n'ont pas de provisions de bouche ou ne veulent pas aller dans le wagon-restauration.

En plus de ces wagons réparés et remodelés le Chemin de fer national du Canada mettra en service au cours de l'année 35 nouveaux wagons qu'il vient de commander à deux firmes canadiennes. La Canadian Car and Foundry Company, de Montréal a reçu la commande pour 10 voitures de première classe, 10 voitures de seconde et quatre voitures à compartiments. Les onze autres wagons seront construits par la National Steel Corporation, de Hamilton, Ontario. La commande comprend sept fourgons à bagages et quatre fourgon-fumeurs. Ces derniers wagons sont divisés en deux sections, l'une pour les fumeurs et l'autre pour les bagages.

BIC

Le 10 février, les Enfants de Marie ont donné une partie de cartes à la salle publique et elles ont eu une assistance si considérable qu'elles ont dû refuser plusieurs personnes faute d'espace. Il y eut 55 tables d'occupées. Un grand nombre de beaux prix, la plupart ouvrages de fantaisie fabriqués par les jeunes filles de la Congrégation ont fait la joie des heureux gagnants. Les recettes avaient le même objet que celles des "encheres" précédents.

—M. le Curé est à préparer une tombola avec l'aide de la Société St-Vincent de Paul pour le soutien de nos pauvres. Il y a 200 billets mis en vente à 10 centins et d'après l'affluence des cadeaux offerts jusqu'à présent il n'y a aucune crainte d'être pendant; un grand nombre valent plusieurs fois cette somme si minime. Lorsque l'on compte en plus que l'amour rachète les pêchés, on ne craint pas d'en voir rester en arrière.

—Un accident qui aurait pu avoir des suites graves s'est produit samedi, le 1er mars, alors que M. Chs Lavoie était occupé avec ses fils à battre du grain; ils se servaient d'un moteur à gazoline qui dégageait un gaz mortel. A un moment donné, M. Lavoie se sentit mal et prit en hâte le chemin de la maison où il s'évanouit en entrant. Son fils Maurice tomba de même à la grange; son frère Armand le transporta au grand air avec peine et demanda de l'aide. Il put aller avec son frère Oscar chercher un médecin, mais en arrivant chez lui, il étouffa lui aussi. Enfin, M. Lorenzo Bérubé, qui les aidait, ne se rendit chez lui qu'avec peine. Le médecin dit qu'il s'en est fallu de bien peu qu'on n'ait eu plusieurs morts à déplorer.

—Nos institutrices du village ont gardé tous leurs congés depuis le commencement de l'année 1924 pour en jouir pendant les jours gras. Aussi ces jours-là elles ont pu s'offrir de petites vacances de cinq jours qu'elles ne se sont pas fait faute d'employer pour le mieux.

—Mme René Bernier est allée à l'hôpital à Montréal où elle a subi une opération à la gorge. Elle est en bonne voie de guérison.

—M. et Mme Ls-Ph. Bélanger sont allés à Montréal, pour assister aux funérailles d'une cousine, Mme Jos Paradis, M. et Mme P. Dumas ont aussi été visiter leur fille, la Rvde Sr Camelin, de la Providence qui est gravement malade, et Mme Maud également entrée en religion chez les Dames du Bon Conseil. Mlle Yvonne qui était rendue à Montréal depuis quelque temps est revenue en même temps qu'eux.

—Mme L.-P. Gauvreau, qui était à Rimouski depuis une couple de mois, est revenue prendre possession de sa maison où ses parents et amis sont heureux de la revoir.

M. Pinal présente ensuite M. Emmanuel D'Anjou, député de notre comté à la Chambre des Communes. M. le député fit un discours du genre de ceux qu'il prononce avec emphase, selon son habitude. Il s'est déclaré heureux de se voir dans cette belle paroisse qui l'a vu naître et de rencontrer des cultivateurs doués d'esprit si intelligent, qui félicite d'avoir fait une aussi belle exposition. Jusqu'ici, rien de bien neuf, mais au moins rien de repressible. Mais ce que j'ai trouvé d'étrange dans son discours c'est qu'il ait dit que l'assemblée était chanceuse et honorée d'avoir pour la rehausser un lauréat du Mérite Agricole en la personne de M. Zénon Bérubé, de St-Donat, dont il célébra les qualités de cultivateur intelligent et progressif. Sans contester les qualités et les mérites de M. Bérubé, nous nous demandons si M. le député ignorait qu'il y a à St-Fabien, SEPT lauréats du Mérite Agricole (quatre médailles d'argent) qui se trouvaient d'ailleurs présents à cette assemblée. Notre député n'aurait pas dû ignorer cet intéressant détail, dans la circonstance et dans le lieu où il était. L'occasion eût été bonne de rendre hommage à nos propres gloires agricoles de St-Fabien, sans avoir à nous citer exclusivement comme modèle le brave lauréat de St-Donat. Je ne signale cet incident que pour rappeler, puis qu'on paraît l'oublier ou l'ignorer, que dans l'ordre des honneurs et des mérites au point de vue agricole, notre paroisse est loin d'être en arrière des autres...

fait des essais de décornage. Elle a constaté que la meilleure époque pour exécuter cette opération est dès que toutes les mouches ont disparu en automne. On recommande tout spécialement de décorner les vœux, car ce moyen est le plus facile, le moins douloureux et le plus humain de tous; on emploie de la potasse caustique lorsque l'animal n'a que quelques jours. On obtient les meilleurs résultats en enlevant les cornes lorsque les vœux n'ont pas plus de dix jours. Si tous les cultivateurs adoptaient les moyens de décornage recommandés, disent les auteurs de ce feuillet, le plus grand obstacle qui s'oppose au succès de l'engraissement serait aboli au bout de deux ou trois ans. Les animaux seraient plus dociles, plus prospères, ils profiteraient mieux, tout en exigeant moins de nourriture et moins de travail, ils donneraient un bien meilleur rendement de viande à l'abatage et cette viande serait d'une meilleure qualité. (Publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture.)

TRIBUNE LIBRE

Note du "Progrès".—La publication en tribune libre signifie que la direction du journal n'en porte aucune responsabilité.

St-Fabien, 25 février 1924. M. le directeur du Progrès du Golfe Rimouski

M. le directeur, Le 8 février, la Société d'Agriculture de notre comté tenait une deuxième exposition de grains de semence à St-Fabien, lieu où pour la première fois avait lieu une telle exposition. Quand bien même nos gens n'étaient pas habitués à la préparation du bon grain, les juges MM. Foley et Bérubé ont déclaré qu'ils ont en cette circonstance examiné de très beau grain. A la suite de l'exhibition, M. Pinal, agronomiste de Rimouski, a remercié la nombreuse assistance de sa présence et a félicité les exposants d'avoir apporté de si beau grain, ajoutant qu'il serait bien surpris s'il s'en trouverait qui participerait à la distribution des prix sans attendre la proclamation des gagnants et les discours qui allaient se prononcer.

MM. les juges dirent qu'ils n'espéraient pas rencontrer dans cette partie du bas de la province du grain de si belle apparence; que les propriétaires ne devaient pas craindre de se présenter à l'exposition provinciale avec leurs intéressants et magnifiques exhibits. M. Jos Albert dit ensuite quelques mots au sujet des moutons.

M. Pinal présente ensuite M. Emmanuel D'Anjou, député de notre comté à la Chambre des Communes. M. le député fit un discours du genre de ceux qu'il prononce avec emphase, selon son habitude. Il s'est déclaré heureux de se voir dans cette belle paroisse qui l'a vu naître et de rencontrer des cultivateurs doués d'esprit si intelligent, qui félicite d'avoir fait une aussi belle exposition. Jusqu'ici, rien de bien neuf, mais au moins rien de repressible. Mais ce que j'ai trouvé d'étrange dans son discours c'est qu'il ait dit que l'assemblée était chanceuse et honorée d'avoir pour la rehausser un lauréat du Mérite Agricole en la personne de M. Zénon Bérubé, de St-Donat, dont il célébra les qualités de cultivateur intelligent et progressif. Sans contester les qualités et les mérites de M. Bérubé, nous nous demandons si M. le député ignorait qu'il y a à St-Fabien, SEPT lauréats du Mérite Agricole (quatre médailles d'argent) qui se trouvaient d'ailleurs présents à cette assemblée. Notre député n'aurait pas dû ignorer cet intéressant détail, dans la circonstance et dans le lieu où il était. L'occasion eût été bonne de rendre hommage à nos propres gloires agricoles de St-Fabien, sans avoir à nous citer exclusivement comme modèle le brave lauréat de St-Donat. Je ne signale cet incident que pour rappeler, puis qu'on paraît l'oublier ou l'ignorer, que dans l'ordre des honneurs et des mérites au point de vue agricole, notre paroisse est loin d'être en arrière des autres...

UN ASSISTANT.

De retour prochainement

Ferdinand Santerre, entrepreneur en construction

J'ai le plaisir d'annoncer au public que je serai de retour des Etats-Unis au commencement d'avril avec tous mes employés et que je m'occuperai de la construction en général dans toutes les lignes: constructions en briques, bois, amiante, ciment, béton armé et imperméable, etc. Tous ceux qui désirent une bonne main-d'oeuvre et un bon travail de première qualité sont priés de s'adresser à:

FERDINAND SANTERRE, Entrepreneur-général Rimouski.

P.S.—Je sollicite votre encouragement.

A VENDRE A SEULEMENT 30. Tant qu'il y en aura PLUSIEURS CENTAINES DE LAMPES "MAZDA". La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent RIMOUSKI, MONT-JOLI, AMQUI, MATANE

Bardeaux d'Amiante (Pour Lambris et Couverture) ENTIEREMENT A L'EPREUVE DU FEU

Les matériaux inflammables sont la cause de la plupart des grandes conflagrations. L'AMIANTE élimine tout risque de ce genre. L'AMIANTE est le dernier cri de la couverture et lambris de sûreté, c'est le matériel idéal pour l'habitation, à des prix modérés. Aussi Papiers d'Asphalte 1 - 2 - 3 et 5 plis, papier feutre, papier gris. De plus blanc de plomb et peintures.

Circulaire et Echantillons sur demande.

La Cie Manufacturière d'Amiante 78 Rue St-Pierre, QUEBEC.

BEURRE ! BEURRE !

Je viens d'installer un "cold storage" et je serai en mesure de fournir en tout temps de l'année du beurre de beurrerie de 1ère classe au meilleur prix du marché. EN GROS ET EN DETAIL.

Notre prix pour le beurre cette semaine sera de 46c. la livre. Cotations fournies aux marchands sur demande seulement.

BEURRIERIE DE RIMOUSKI LOUIS AMIOT, PROP. Téléphone 141.

Province de Québec, District de Rimouski. No. 9131. COUR SUPERIEURE

Légaré Automobile de Mont-Joli, corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires au village de Mont-Joli, Demanderesse, vs Camille Jean, autrefois de St-Léon, actuellement de lieux inconnus, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Rimouski, le 1er mars 1924. E.-AUGUSTE COTE, P. C. S.

Mtres Sasseville & Gagnon, Procureurs de la demanderesse 50-51. Province de Québec, District de Rimouski. No. 9132. COUR SUPERIEURE

Légaré Automobile de Mont-Joli, corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires au village de Mont-Joli, Demanderesse, vs William Lavoie, autrefois de Lac-au-Saumon, district de Rimouski actuellement de lieux inconnus, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Rimouski, le 1er mars 1924. E.-AUGUSTE COTE, P. C. S.

Mtres Sasseville & Gagnon, Procureurs de la demanderesse 50-51. Province de Québec, District de Rimouski. No. 9134. COUR SUPERIEURE

Légaré Automobile de Mont-Joli, corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires au village de Mont-Joli, Demanderesse, vs Albert Ross, autrefois de St-Uric, district de Rimouski, actuellement de lieux inconnus, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Rimouski, le 1er mars 1924. E.-AUGUSTE COTE, P. C. S.

Mtres Sasseville & Gagnon, Procureurs de la demanderesse 50-51. Province de Québec, District de Rimouski. No. 9134. COUR SUPERIEURE

Légaré Automobile de Mont-Joli, corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires au village de Mont-Joli, Demanderesse, vs Philippe Ouellette, autrefois de Lac-au-Saumon, puis St-Gabriel, district de Rimouski, et actuellement de lieux inconnus, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Rimouski, le 1er mars 1924. E.-AUGUSTE COTE, P. C. S.

Mtres Sasseville & Gagnon, Procureurs de la demanderesse 50-51. A VENDRE

Un cheval de voiture et d'ouvrage, âgé de 10 ans, pesant 1250 livres, à vendre à de bonnes conditions. S'adresser à:

HECTOR FILLION, Téléphone 115-3

—Pour vos miroirs, encadrement de toutes sortes, ainsi que cartes postales, vues de la ville de Rimouski, à 20 cts la douzaine, voyez M. ISIDORE BLAIS, photographe, Rimouski.